



TARIFS & CONDITIONS DE NATIXIS WEALTH MANAGEMENT

À compter du 1^{er} juillet 2023
(tous les montants sont indiqués TTC)

SOMMAIRE

PAGE 4

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

PAGE 5

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

● Ouverture, transformation, clôture	5
● Relevés de compte	5
● Tenue de compte	5

PAGE 6

BANQUE À DISTANCE

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

● Cartes	6
● Virements	7
● Prélèvements / TIP	7
● Chèques	7
● Change	7

PAGE 8

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

● Opérations particulières	8
● Incidents de paiement	8

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS /
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

PAGE 9

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

● Épargne bancaire	9
● Réception - Transmission d'ordres	9
- Droits de garde	9
- Placements financiers	10
• Commission NYSE Euronext - Paris, Bruxelles et Amsterdam	
• Commission Bourses étrangères	
• Négociation d'obligations et de titres de créances négociables	
• OPC (OPCVM et FIA) gérés par VEGA IM et Ostrum AM ou figurant dans la liste des OPC recommandés par Natixis Wealth Management	
• OPC filière ESES	
• OPC filière FUNDSETTLE	
• OPC non référencés par Natixis Wealth Management (sous réserve de validation préalable)	
- Or	11
● Gestion Conseillée	12
- Droits de garde	12
- Honoraires de conseil	12
- Placements financiers	12
● Gestion Sous Mandat	13
- Droits de garde	13
- Honoraires de gestion	13
- Placements financiers	13
● Autres opérations	14
● Rétrocessions	14

PAGE 15

SUCCESSION ET AUTRES OPÉRATIONS

RÉSOLUDRE UN LITIGE

TARIFS & CONDITIONS DE NATIXIS WEALTH MANAGEMENT

PRÉAMBULE

Vous trouverez dans cette brochure les conditions tarifaires de Natixis Wealth Management applicables au 1^{er} juillet 2023.

Les tarifs indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération.

Certains services proposés par Natixis Wealth Management n'étant pas repris dans ce document, votre banquier privé se tient à votre disposition pour toute demande particulière.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

● Abonnement à des services de banque à distance (<i>Internet</i>)	Gratuit - Hors coût fournisseur d'accès Internet
● Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	Service non proposé
● Tenue de compte (<i>hors compte de dépôt et compte courant</i>)	300 € / an
● Fourniture d'une carte Visa Premier (<i>carte de paiement internationale à débit différé Visa Premier</i>)	185 € / an
● Fourniture d'une carte Visa Infinite (<i>carte de paiement internationale à débit différé Visa Infinite</i>) *	360 € / an
● Fourniture d'une carte de débit (<i>carte de paiement à autorisation systématique</i>)	Service non proposé
● Retrait d'espèces (<i>cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale</i>)	Gratuit
● Cotisations à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	Service non proposé
● Virement (<i>cas d'un virement SEPA occasionnel</i>)	
- Virement SEPA occasionnel en agence	5 €
- Virement SEPA occasionnel par Internet	Gratuit
● Prélèvement (<i>frais par paiement d'un prélèvement SEPA</i>)	Gratuit
● Prélèvement (<i>frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA</i>)	Gratuit
● Commission d'intervention	Gratuit

* Sous conditions : nous consulter.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, CLÔTURE

- Ouverture d'un compte Gratuit
- Clôture compte de dépôt Gratuit
- Clôture compte titres / PEA et PEA-PME (*hors frais de transfert*) 100 €

RELEVÉS DE COMPTE

- Mensuels Gratuit
- Décadaires 100 € / an
- Quotidiens 300 € / an

TENUE DE COMPTE

- Tenue de compte (*hors compte de dépôt et compte-courant*) 300 € / an *
- Envoi de courrier en recommandé ou par voie expresse Frais d'envoi au tarif postal en vigueur (15 € min.)
- Envoi de documents à une adresse supplémentaire 50 € / trimestre
- Courrier conservé à la Banque à la demande du client 100 € / trimestre
- Délivrance d'attestation 30 € à 200 € selon complexité
- Frais de recherche et réédition de documents Sur devis (*min. 50 €*)

* Dans les limites du plafond réglementaire applicable aux PEA et PEA-PME.

BANQUE À DISTANCE

Natixis Wealth Management vous donne accès à un Service de Banque à distance via le site www.wealthmanagement.natixis.com afin de réaliser vos opérations bancaires et financières en toute sécurité et accéder à vos relevés de compte, avis d'opérés ou encore vos imprimés fiscaux.

Vous accédez aussi à des contenus sur l'actualité économique, juridique et fiscale, décryptée par nos experts en solutions patrimoniales et financières.

• Abonnement au Service de Banque à distance (<i>Internet</i>) *	Gratuit
• Frais d'utilisation du Service de Banque à distance (<i>Internet</i>) *	Gratuit
• Service Végactif	Nous consulter

* Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

• Fourniture d'une carte (<i>carte de paiement internationale à débit différé Visa Premier</i>) *	185 € / an
• Fourniture d'une carte (<i>carte de paiement internationale à débit différé Visa Visa Infinite</i>) *	360 € / an
• Paiement par carte dans la zone euro	Gratuit
• Paiement par carte hors de la zone euro	2 % hors commission de change
• Retrait d'espèces au DAB dans la zone euro	Gratuit
• Retrait d'espèces au DAB hors de la zone euro	2 % hors commission de change
• Réédition du code confidentiel	10 €
• Fabrication d'une carte hors renouvellement automatique	15 €
• Fabrication d'une carte en urgence	60 €
• Mise en place d'un plafond exceptionnel	50 €
• Opposition (<i>blocage</i>) de la carte à l'initiative du porteur	Gratuit
• Opposition (<i>blocage</i>) de la carte à l'initiative de la Banque pour utilisation abusive	30 €

* Sous conditions : nous consulter.

VIREMENTS

• Virement permanent	Gratuit
• Réception d'un virement dans la zone euro	Gratuit
• Réception d'un virement hors de la zone euro	Gratuit hors commission de change
• Virement (<i>cas d'un virement SEPA occasionnel</i>)	
- Virement SEPA occasionnel en agence	5 €
- Virement SEPA occasionnel par Internet	Gratuit
• Émission d'un virement non SEPA (SWIFT) dans la zone euro	Nous consulter
• Frais par virement hors de la zone euro (SWIFT)	55 € hors commission de change

PRÉLÈVEMENTS / TIP

• Prélèvement (<i>frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA</i>)	Gratuit
• Prélèvement (<i>frais par paiement d'un prélèvement SEPA</i>)	Gratuit
• Paiement de titre interbancaire de paiement (<i>TIP</i>)	Gratuit
• Frais d'opposition sur avis de prélèvement	Gratuit
• Frais de révocation d'autorisation de prélèvement	15 €

CHÈQUES

• Paiement d'un chèque	Gratuit
• Remise de chèque en euros payable en France	Gratuit
• Remise de chèque en devises ou payable à l'étranger	Nous consulter
• Délivrance d'un chéquier *	Gratuit
• Envoi d'un chéquier en recommandé	Frais d'envoi au tarif postal en vigueur
• Frais d'émission d'un chèque de banque	20 €
• Frais d'opposition sur chèque ou sur chéquier par l'émetteur	20 €
• Date de valeur de remise de chèques en euros tirés sur des banques françaises	J + 1
• Date de valeur de remise d'autres chèques	Nous consulter

* *Sous conditions : nous consulter.*

CHANGE

• Commission de change	0,10 %
• Minimum	50 €

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par saisie administrative à tiers détenteur 10 % du montant
(max. 100 €)
- Frais par saisie-attribution, par saisie conservatoire 100 €
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé 30 €

INCIDENTS DE PAIEMENT

- Frais de rejet de prélèvement ou virement pour défaut de provision Montant du rejet
(max. 20 €)
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision 30 €

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

- Découvert avec Commission de non utilisation Nous consulter
- Intérêts débiteurs sur découvert non autorisé €STR + 6 % l'an
- Crédits de trésorerie / prêts personnels Nous consulter
- Crédit immobilier Nous consulter
- Caution - Garantie à Première Demande Nous consulter

FRAIS ADMINISTRATIFS SUR CRÉDITS

- Demande de décompte 50 €
- Modification de garantie
(hors frais d'enregistrement, de greffe et/ou de notaire le cas échéant) 300 €
- Frais de recherche sur dossier Selon complexité
(max. 150 €)

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

• Compte à terme	Gratuit
• Compte sur livret (<i>Personne Physique</i>)	Gratuit
• Compte-courant rémunéré (<i>Personne Morale</i>)	Gratuit

Selon le niveau de délégation que vous souhaitez et le montant d'actifs que vous nous confiez, nous vous offrons trois services d'investissement pour vos placements financiers :

- la Réception et Transmission d'Ordres,
- la Gestion Conseillée,
- la Gestion Sous Mandat.

Les services de conseil en investissement et de gestion sous mandat vous sont fournis après avoir évalué votre niveau de connaissance en matière de produits et de marchés financiers.

Dans le cadre du conseil en investissement, Natixis Wealth Management vous propose les instruments financiers les plus adaptés à votre expérience, ainsi que le niveau d'information dont vous avez besoin pour une bonne compréhension des risques inhérents à ces produits.

Votre profil d'investisseur est défini en fonction des informations recueillies sur votre situation financière et des choix que vous aurez exprimés quant à votre disposition à prendre des risques en matière de placements, votre capacité à assumer les pertes en capital éventuelles, vos objectifs et votre horizon de placement.

Le conseil en investissement que nous vous fournissons et la gestion qui est opérée pour votre compte sont étroitement liés à ce profil pour répondre au mieux à vos besoins.

Les frais appliqués à vos placements financiers dépendent du service d'investissement choisi. En revanche, il n'y a aucuns frais de recherche financière.

RÉCEPTION - TRANSMISSION D'ORDRES

DROITS DE GARDE *

Les droits de garde sont calculés selon le seuil atteint, sur la moyenne des valorisations d'actifs taxables à la fin du mois, hors espèces. Ils sont prélevés annuellement. En cas d'ouverture ou de clôture du compte, les frais sont calculés au prorata du nombre de mois calendaires écoulés. Ce prorata temporis ne s'appliquera pas aux frais minimaux définis ci-dessous, qui resteront entièrement dus.

	TARIFICATION EN %	TARIFICATION EN €
• De 1 à 1 000 000 €	0,75 % / an	Min. 300€ à Max. 7 500€
• De 1 000 001 à 3 000 000 €	0,50 % / an	Min. 5 000€ à Max. 15 000€
• De 3 000 001 à 5 000 000 €	0,35 % / an	Min. 10 500€ à Max. 17 500€
• Supérieur à 5 000 000 €	0,25 % / an	Min. 12 500€

* Dans les limites du plafond réglementaire applicable aux PEA et PEA-PME.

PLACEMENTS FINANCIERS *

Les frais de commission, de négociation et de transaction sont applicables par tranche dégressive. Les frais d'intermédiaire ou de correspondant sont prélevés en sus (min : 4,20 € TTC / max : 0,24 % TTC pour Euronext). Le détail est disponible sur demande pour les Bourses étrangères. Par ailleurs, l'impôt de Bourse s'applique selon les règles de place. Ces tarifs sont indiqués hors fiscalité, impôts spécifiques et prélèvements sociaux.

COMMISSION NYSE EURONEXT PARIS, BRUXELLES ET AMSTERDAM

	TARIFICATION EN %	TARIFICATION EN €
• De 1 à 15 000 €	1,10 % (min. 25 €)	De 25 à 165 €
• De 15 001 à 50 000 €	1,00 %	De 165 à 515 €
• De 50 001 à 100 000 €	0,90 %	De 515 à 965 €
• Supérieur à 100 000 €	0,60 %	Supérieur à 965 €
• Ordre passé sur les services en ligne	0,60 % (min. 25 €)	Exemple pour 15 000 € : 90 €
• Commission de règlement différé	0,018 % / jour (Susceptible d'évoluer selon les taux interbancaires)	Exemple pour 15 000 € : 2,7 €
• Prorogation de position SRD	0,30 %	Exemple pour 15 000 € : 45 €

COMMISSION BOURSES ÉTRANGÈRES

	TARIFICATION EN %	TARIFICATION EN €
• De 1 à 150 000 €	1,50 % (min. 25 €)	De 25 à 2 250 €
• Supérieur à 150 000 €	1,20 %	Supérieur à 1 800 €
• Ordre passé sur Internet	0,80 % (min. 25 €)	Exemple pour 15 000 € : 120 €

NÉGOCIATION D'OBLIGATIONS ET DE TITRES DE CRÉANCE NÉGOCIABLES

	TARIFICATION EN %	TARIFICATION EN €
• Frais de courtage	0,30 %	Exemple pour 15 000 € : 45 €
• Minimum	75 €	

* Dans les limites du plafond réglementaire applicable aux PEA et PEA-PME.

**OPC (OPCVM ET FIA) GÉRÉS PAR VEGA INVESTMENT MANAGERS ET OSTRUM ASSET MANAGEMENT
OU FIGURANT DANS LA LISTE DES OPC RECOMMANDÉS PAR NATIXIS WEALTH MANAGEMENT**

- Droit d'entrée ou de sortie hors droit acquis à l'OPC *

OPC FILIÈRE ESES

	TARIFICATION EN %	TARIFICATION EN €
• OPC actions	2 % max.	Exemple pour 15 000 € : 300 €
• OPC obligataire	1 % max.	Exemple pour 15 000 € : 150 €
• OPC monétaire		Gratuit

OPC FILIERE FUNDSETTLE

	TARIFICATION EN %	TARIFICATION EN €
• OPC actions	2 %	Exemple pour 15 000 € : 300 €
• OPC obligataire	1 %	Exemple pour 15 000 € : 150 €

OPC NON RÉFÉRENCÉS PAR NATIXIS WEALTH MANAGEMENT *
(SOUS RÉSERVE DE VALIDATION PRÉALABLE)

• Droit d'entrée ou de sortie hors droit acquis à l'OPC *	
• Frais de transaction	Min. 75 €

* Selon le prospectus ou le DIC visé par l'AMF.

OR

	TARIFICATION EN %	TARIFICATION EN €
• Achat / Vente	2 % (min. 200 €)	Exemple pour 15 000 € : 300 €
• Frais de conservation	1,50 % / an (min. 150 €)	Exemple pour 15 000 € : 225 €

GESTION CONSEILLÉE**DROITS DE GARDE**

Les droits de garde sont calculés selon le seuil atteint, sur la moyenne des valorisations d'actifs taxables à la fin du mois, hors espèces. Ils sont prélevés annuellement. En cas d'ouverture ou de clôture du compte, les frais sont calculés au prorata du nombre de mois calendaires écoulés. Ce prorata temporis ne s'appliquera pas aux frais minimaux définis ci-dessous, qui resteront entièrement dus.

	TARIFICATION EN %	TARIFICATION EN €
• De 1 à 1 000 000 €	0,60 % / an	Min. 300€ à Max. 6 000€
• De 1 000 001 à 3 000 000 €	0,40 % / an	Min. 4 000€ à Max. 12 000€
• De 3 000 001 à 5 000 000 €	0,28 % / an	Min. 8 400€ à Max. 14 000€
• Supérieur à 5 000 000 €	0,20 % / an	Min. 10 000€

HONORAIRES DE CONSEIL

Les honoraires de conseil sont calculés selon le seuil atteint, sur la moyenne des valorisations d'actifs taxables à la fin du mois, espèces comprises. Ils sont prélevés annuellement. En cas d'ouverture ou de clôture du compte, les frais sont calculés au prorata du nombre de mois calendaires écoulés. Ce prorata temporis ne s'appliquera pas aux frais minimaux définis ci-dessous, qui resteront entièrement dus.

	TARIFICATION EN %	TARIFICATION EN €
• De 1 à 1 000 000 €	1,00 % / an	Min. 500€ à Max. 10 000€
• De 1 000 001 à 3 000 000 €	0,80 % / an	Min. 8 000€ à Max. 24 000€
• De 3 000 001 à 5 000 000 €	0,70 % / an	Min. 21 000€ à Max. 35 000€
• Supérieur à 5 000 000 €	0,60 % / an	Min. 30 000€

PLACEMENTS FINANCIERS

• Commission sur Bourses française et étrangères et droits d'entrée / sortie sur OPC	Tarifs standards visés pages 10-11
--	------------------------------------

GESTION SOUS MANDAT**DROITS DE GARDE**

Les droits de garde sont calculés selon le seuil atteint, sur la moyenne des valorisations d'actifs taxables à la fin du mois, hors espèces. Ils sont prélevés annuellement. En cas d'ouverture ou de clôture du compte, les frais sont calculés au prorata du nombre de mois calendaires écoulés. Ce prorata temporis ne s'appliquera pas aux frais minimaux définis ci-dessous, qui resteront entièrement dus.

	TARIFICATION EN %	TARIFICATION EN €
• De 1 à 1 000 000 €	0,60 % / an	Min. 300€ à Max. 6 000€
• De 1 000 001 à 3 000 000 €	0,40 % / an	Min. 4 000€ à Max. 12 000€
• De 3 000 001 à 5 000 000 €	0,28 % / an	Min. 8 400€ à Max. 14 000€
• Supérieur à 5 000 000 €	0,20 % / an	Min. 10 000€

HONORAIRES DE GESTION

Les honoraires de gestion sont calculés selon le seuil atteint, sur la moyenne des valorisations d'actifs taxables à la fin du mois, espèces comprises. Ils sont prélevés annuellement. En cas d'ouverture ou de clôture du compte, les frais sont calculés au prorata du nombre de mois calendaires écoulés. Ce prorata temporis ne s'appliquera pas aux frais minimaux définis ci-dessous, qui resteront entièrement dus.

	TARIFICATION EN %	TARIFICATION EN €
• De 1 à 1 000 000 €	0,90 % / an	Min. 500€ à Max. 9 000€
• De 1 000 001 à 3 000 000 €	0,75 % / an	Min. 7 500€ à Max. 22 500€
• De 3 000 001 à 5 000 000 €	0,65 % / an	Min. 19 500€ à Max. 32 500€
• Supérieur à 5 000 000 €	0,50 % / an	Min. 25 000€

PLACEMENTS FINANCIERS

• Commission sur Bourses française et étrangères et droits d'entrée / sortie sur OPC	- 50 % sur les tarifs standards visés pages 10-11 (hors OPC filière Fundsettle)
--	---

AUTRES OPÉRATIONS

● Changement de forme de détention sur demande du Client	50 € / opération
● Transfert de titres vers un autre établissement par compte et par destinataire *	Min. 150 € / max. 600 €
- dont, par ligne de valeur ESES (<i>Euroclear Settlement for Euronext Securities</i>) *	20 €
- dont, par ligne de valeur non ESES *	55 €
● Récupération de l'impôt sur titres étrangers Les frais de traitement sont applicables par formulaire	200 €
Pour l'Italie, des frais de production d'attestation sont prélevés par les autorités fiscales	Nous consulter
● Délivrance d'une attestation ou d'une carte d'admission pour une présence à une assemblée (<i>hors assemblée générale Natixis</i>)	30 €
● Inscription de titres émis par des sociétés non cotées	250 € par inscription
● Tenue de compte reflet des titres inscrits au nominatif par	300 € par compte

RÉTROCESSIONS

Afin d'améliorer la qualité de nos services, tout en respectant notre obligation d'agir au mieux de vos intérêts, nous pouvons être amenés à verser à un tiers, ou à percevoir de celui-ci, une rémunération ou une commission. Les commissions et autres avantages non monétaires que nous percevons de la part de tiers sont principalement des rétrocessions de frais de gestion des producteurs/émetteurs de titres financiers et visent à rémunérer notre activité de sélection et de distribution. Les rémunérations perçues dans la durée sont destinées à rémunérer le suivi régulier des produits et de votre situation financière dans le cadre des services en investissement qui sont délivrés. Dès lors que l'entrée en relation avec Natixis Wealth Management se fait grâce à un intermédiaire, établissement du réseau Banque Populaire et Caisse d'Épargne ou tout autre type d'apporteur, nous sommes amenés à verser à cet intermédiaire des rétrocessions. Par ailleurs, nous pouvons également rétrocéder à nos partenaires, distributeurs de nos produits et services, une quote-part des rémunérations ou des commissions perçues. Des précisions sur ces rémunérations ou commissions et des informations supplémentaires peuvent vous être communiquées sur demande.

Pour les SCPI (sociétés civiles de placement immobilier) et les EMTN (Euro Medium Term Notes ou produits structurés) : la Banque peut être amenée à percevoir de la part des sociétés de gestion ou des émetteurs de ces produits une commission exprimée en pourcentage assis sur le montant de la souscription. Le taux varie en fonction de chaque produit et des conventions de distribution conclues avec ces promoteurs et est disponible, accompagné d'un exemple chiffré, sur le bulletin de souscription et sur simple demande auprès de votre banquier.

* Dans les limites du plafond réglementaire applicable au PEA et PEA-PME.

SUCCESSION ET AUTRES OPÉRATIONS

• Ouverture d'un dossier de succession	150 €
• Administration du dossier de succession	0,50 % des actifs (min. 360 € / max. 3 600 €)
• Frais de dossier de donation	Min. 300 € + frais supplémentaires par donataire de 150 €
• Service de majoration pour frais d'acquisition à titre gratuit	300 € par ayant droit

RÉSoudre UN LITIGE

Natixis Wealth Management a la volonté de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service possible. Malgré notre volonté de vous garantir une qualité de service optimale, il peut arriver que celle-ci ne soit pas à la hauteur de vos attentes. Pour nous permettre d'améliorer notre qualité de service et vous donner entière satisfaction, nous vous invitons à découvrir la manière dont vous pouvez porter à notre connaissance vos réclamations.

- Si vous n'avez pu trouver de solution avec votre banquier privé, vous pouvez adresser votre demande au : **Service Relation Client Natixis Wealth Management - CS 21818 - 75080 Paris Cedex 02**
- À défaut de réponse dans les deux mois ou si la réponse apportée ne vous apporte pas satisfaction, vous pouvez écrire au Médiateur à l'adresse suivante : **"Monsieur ou Madame le Médiateur" - Boîte postale n° 151 - 75422 Paris Cedex 09 - ou sur le site Internet : www.lemediateur.fbf.fr**
- Ou, lorsque celui-ci est compétent, au Médiateur de l'Autorité des marchés financiers (AMF) à l'adresse suivante : **17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 ou par formulaire électronique : www.amf-france.org**.

Le choix de l'un ou l'autre des Médiateurs est définitif, aucun litige ayant été soumis à l'un d'entre eux ne pouvant être examiné par l'autre.

Certains services proposés par la Banque ne sont pas repris dans ce document. Pour toute demande particulière, merci de consulter votre banquier privé.



115, rue Montmartre, CS 21818, 75080 Paris Cedex 02

Tél. : +33 (0) 1 58 19 70 00

Fax : +33 (0) 1 58 19 70 70

www.wealthmanagement.natixis.com

Natixis Wealth Management

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 166 117 719, 46 euros

Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 306 063 355

Établissement de crédit de droit français agréé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)

Courtier d'assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 006 332

Siège social : 115, rue Montmartre 75002 PARIS

Titulaire de l'identifiant unique REP Papiers n° FR329789_03PTTW délivré par l'ADEME

